

Communiqué de presse de l'Association pour la promotion de l'énergie éolienne du  
30.9.16

---

## Suisse Eole salue le vote final sur la Stratégie énergétique 2050

**Les deux chambres ont approuvé ce matin en vote final la Stratégie énergétique 2050. Suisse Eole se réjouit que le pays dispose d'une stratégie claire qui permettra le remplacement des centrales nucléaires par des énergies renouvelables.**

Notre pays est face à un changement de société ; Il doit choisir entre le nucléaire et le charbon, d'une part, et les énergies renouvelables dont l'éolien, d'autre part. Aujourd'hui, une grande **majorité de politiciens de tous les partis ont choisi la seule voie possible** pour une indépendance énergétique et un approvisionnement sûr pour notre pays : celle de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Ils ont donc validé la Stratégie énergétique 2050.

Lors des déclarations de groupe, le président de l'UDC, M. Albert Rösti, a toutefois déclaré que **l'UDC désirait lancer un référendum. Suisse Eole se réjouit que la thématique énergétique soit débattue en public**, cela nous permettra d'aller à la rencontre des citoyens afin de leur montrer le potentiel extraordinaire des énergies renouvelables, et en particulier de l'éolien. Nous espérons cependant que le débat se fera sur la base de faits. Quand M. Rösti déclare, par exemple, que l'éolien produisait de l'électricité au mauvais moment, il se trompe complètement. **L'éolien produit plus l'hiver que l'été, période où la demande est la plus importante** et où la production hydraulique est la plus faible. C'est donc un complément idéal et un élément indispensable au mix renouvelable. M. Rösti a également déclaré que le solaire, lui aussi, ne produisait pas au moment où la société en a besoin. Étonnante affirmation, quand tout le monde sait que l'on consomme plus d'électricité la journée que la nuit.

Parmi les améliorations apportées par la Stratégie, Suisse Eole se réjouit que les grandes installations de production d'énergies renouvelables aient désormais un poids aussi important que la protection du paysage (article 14). Cela donnera une **base légale claire** aux juges lorsqu'ils trancheront les recours qui bloquent de nombreux projets.

### Complément d'information :

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, 079 627 92 30

Karl Vogler, vice-président de Suisse Eole, 079 258 50 74

Photos-download: <http://www.suisse-eole.ch/fr/medias/mediatheque/>

Informations générales: [www.suisse-eole.ch](http://www.suisse-eole.ch)